

# Barème d'honoraires

*Applicable au 24/04/2017*

## *Honoraires sur transactions d'immeubles*

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur ou partagés entre vendeur et acquéreur.

Prix de vente jusqu'à 150 000 €	Forfait de 7000 € TTC
Supérieur à 150 000 €	4 % TTC



**SARL JAROD IMMOBILIER LA RESIDENCE**  
6, rue Roger Salengro 13140 MIRAMAS  
RCS Salon de Provence : 808 131 338  
Garantie Financière de 110000 € Par SNPI / QBE